



Appel à candidatures

Programme de renforcement des capacités de 3 candidats(e)s doctoraux/ales en Santé Publique

Le projet « Team Europe Initiative – Appui aux Instituts Nationaux de Santé Publique », financé par l'Union Européenne et mis en œuvre au Burundi par l'agence belge de coopération Enabel, vise à renforcer les compétences des Instituts Nationaux de Santé Publique de plusieurs pays africains, pour avancer vers la couverture sanitaire universelle (CSU).

Dans le cadre de ce projet, l'Institut National de Santé Publique (INSP) du Burundi bénéficie de l'appui scientifique de l'Institut de Médecine Tropicale (IMT) d'Anvers, Belgique. Dans le cadre de cet appui scientifique, il est prévu un programme de **renforcement des capacités de 3 candidat(e)s doctoraux/ales en Santé Publique**, dont le projet de recherche doctorale se situe dans l'un des domaines suivants :

- Politiques de la santé en faveur de la couverture sanitaire universelle (CSU) ;
- Financement de la santé en faveur de CSU ;
- Socio-anthropologie de la santé (avec une attention particulière à la relation entre déterminants sociaux et CSU).

Ce programme de renforcement des capacités permettra à 3 candidats(e)s de **commencer un parcours doctoral**, étant basé(e) à l'INSP et accompagné(e) par au moins un(e) superviseur(e) de l'IMT et un(e) autre superviseur(e) d'une université partenaire de l'IMT.

Pendant le parcours doctoral, jusqu'à 3 **séjours d'étude et recherche** sont prévus à l'IMT d'Anvers (Belgique), pendant lesquels les candidat(e)s pourront :

- Travailler sur leur projet de recherche doctorale avec un encadrement scientifique de qualité ;
- Suivre un « *short course* » (cours académique de niveau avancé dans le domaine de la Santé Publique) à l'IMT, dispensé en anglais ;
(la liste des « *short courses* » se trouve ici : <https://www.itg.be/en/study/courses/filter/courseType:1>)
- Avoir accès à des ressources bibliographiques et à un réseau international d'expert(e)s ;
- Travailler à la rédaction d'au moins un article académique basé sur les données collectées dans le cadre de la recherche doctorale.

En plus des séjours à Anvers, les candidat(e)s prendront part, en tandem avec leur superviseur(e) de l'IMT, aux **activités d'enseignement** dans l'un de ces trois groupes de cours du Master en Santé Publique de l'INSP du Burundi :



- Politiques publiques favorables à la santé ; Concepts et fondements de la santé internationale ; Règlement sanitaire international
- Protection sanitaire et assurance santé
- Sociologie-anthropologie et santé publique.

Les frais liés aux séjours à Anvers (transport, hébergement, assurance, frais de vie, inscription au *short course*) seront entièrement pris en charge par le projet. Les candidat(e)s recevront aussi un montant mensuel pendant les mois passés au Burundi ou en dehors de la Belgique. Ces montants mensuels **engagent** les candidat(e)s à être redevables de l'avancement de leur recherche doctorale.

Le programme commencera pendant le premier semestre 2026.

Le premier séjour doctoral à l'IMT d'Anvers sera dédié au renforcement du niveau d'anglais du/de la candidat(e), à la familiarisation avec l'environnement et le rythme de travail dans un institut de recherche international, et au choix du *short course* (formation intensive) à suivre lors du deuxième séjour doctoral.

À la fin du deuxième séjour à l'IMT d'Anvers, une évaluation du travail du/de la candidat(e) sera effectuée par le(s) superviseur(s) qui déterminera si le/la candidat(e) pourra continuer à bénéficier d'un accompagnement doctoral par l'IMT d'Anvers.

Critères d'éligibilité :

- Être membre du personnel de l'INSP ou démontrer un lien, passé ou présent, avec l'INSP du Burundi (par exemple, avoir fréquenté le master en Santé Publique de l'INSP ; avoir collaboré avec l'INSP ; ...)
- Être déterminé(e) et s'engager à continuer à travailler à l'INSP ou à intégrer le personnel de l'INSP après la fin du projet (la signature d'un « acte d'engagement » sera requise aux candidat(e)s sélectionné(e)s) ;
- Avoir obtenu un diplôme de master en Santé Publique ;
- Avoir une proposition de projet recherche doctorale (note conceptuelle) à développer et mettre en œuvre pendant la durée du projet financé par Enabel ; les travaux de recherche pour ce projet devront être réalisés sur le terrain national et/ou avoir une pertinence démontrée pour le pays ;
- Maîtriser l'anglais (niveau minimum B1) ;
- Être de nationalité burundaise ;
- Fournir toutes les pièces requises (dossier de candidature complet).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

À parité de compétences, les candidat(e)s plus jeunes seront sélectionné(e)s pour ce programme.



Comment postuler :

Le dossier de candidature devra être composé de deux parties :

1. Une partie permettant au jury d'apprécier le **parcours du/de la candidat(e)**, comprenant :
 - o CV
 - o Lettre de motivation expliquant les motivations à rejoindre l'INSP après obtention du doctorat et l'importance de son projet de recherche pour l'INSP du Burundi
 - o Diplôme et bulletins de master
 - o Liste de publications, si disponible.

Ces documents devront être envoyés aux personnes suivantes :

- Dr. Antea Paviotti, apaviotti@itg.be (coordonnatrice du projet, unité Politiques de Santé, Département de Santé Publique, IMT) ;
- Prof. Gorik Ooms, gooms@itg.be (chef de l'unité Politiques de Santé, Département de Santé Publique, IMT)
- Prof. Joseph Nyandwi, nyandwijo@yahoo.fr (Directeur Général de l'INSP du Burundi)
- Dr. Manassé Nimpagaritse, mnimpagaritse@yahoo.fr (chef de service Coordination de la Recherche en Santé Publique, INSP)
- Dr. Révérien Niyongabo reverien.niyongabo@enabel.be (Project Manager, Enabel).

2. Une partie technique permettant au jury (membres de l'institution d'accueil / IMT) d'évaluer la **proposition de projet recherche doctorale (note conceptuelle)** (*document Word A4, max 2 pages*), qui devra contenir les éléments suivants :
 - o Description de l'objectif principal du projet de recherche (*max 5 lignes*) ;
 - o Description succincte des hypothèses ou questions de recherche et de leur lien avec les méthodes envisagées (décrites dans le paragraphe suivant) ;
 - o Description de la méthodologie de la recherche, se focalisant sur la collecte des données (décrire la dimension de l'échantillon/des groupes de personnes interviewées, les critères de leur sélection et les modalités de recrutement/implication dans la recherche) et sur le(s) type(s) d'analyse prévue(s). Expliquer clairement le lien entre les méthodes et les hypothèses ou questions de recherche (*max 1 page*) ;
 - o Planning : Description des périodes et activités de recherche planifiées.

Si disponible, le/la candidat(e) pourront partager aussi leur protocole de recherche.

La note conceptuelle (et le protocole de recherche, si disponible) devra être envoyée **exclusivement** à Dr. Antea Paviotti, apaviotti@itg.be (coordonnatrice du projet, unité Politiques de Santé, Département de Santé Publique, IMT).

Les dossiers de candidature devront parvenir aux adresses susmentionnées au plus tard le 31 mai 2026 à 23h59.



Tout dossier incomplet ou parvenu après la date et l'heure limite ne sera pas pris en considération.

Un comité de sélection impartial, composé de représentants de l'IMT, de Enabel et de l'INSP, effectuera la sélection des 3 candidat(e)s. Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s à une interview où ils/elles présenteront leur projet de recherche et répondront aux questions du jury. Les interviews sont prévues **jeudi 4 juin 2026**. Les candidat(e)s sont d'ores et déjà invité(e)s à réserver leur disponibilité pour une possible interview le 4 juin 2026 (en cas de présélection).

Fait à Anvers et Bujumbura, le 12 mai 2026

Pour l'Institut de Médecine Tropicale (IMT)

Gorik Ooms

Chef d'unité Politiques de Santé

Pour Enabel

Révérien Niyongabo

Project Manager

Pour l'Institut National de Santé Publique (INSP) du Burundi

Joseph Nyandwi

Directeur Général

